

CONDITIONS PARTICULIÈRES GARDE ET RÉEXPÉDITION

A défaut de stipulations dans les présentes conditions particulières ("**Conditions Particulières**"), les stipulations des Conditions Générales de POST Courrier sur www.post.lu/conditions et en Point de Vente POST Courrier sont applicables. Les termes utilisés avec une majuscule ont la signification qui leur est attribuée ci-dessous ou, à défaut, dans les Conditions Générales.

1. DÉFINITIONS

"Boîte Collective" : Moyen de Réception dans lequel sont déposés des Envois adressés à plusieurs personnes physiques ou morales distinctes (par exemple, la Boîte aux Lettres d'un établissement d'accueil, d'hébergement et/ou de domiciliation de personnes physiques ou morales) ;

"Service Garde" : le Service accessible aux Destinataires Locaux, leur permettant de faire garder temporairement les Envois leur étant destinés, à l'exclusion des Colis, Services Remise Alternative et Services Remise Alternative à Domicile ;

"Service Réexpédition" : le Service accessible aux Destinataires Locaux leur permettant de faire réexpédier les Envois leur étant destinés à l'exclusion des Colis, Services Remise Alternative et Services Remise Alternative à Domicile ;

"Service Garde & Réexpédition" : collectivement ou indistinctement le Service Garde et/ou le Service Réexpédition.

2. SOUSCRIPTION AU SERVICE

2.1. Le délai de mise en place du Service Garde & Réexpédition est de maximum trois (3) jours ouvrables à compter du règlement intégral du prix du Service concerné par le Client.

2.2. Le Service Garde & Réexpédition peut être souscrit par le Client pour une même Adresse pour son seul bénéfice et/ou au bénéfice de plusieurs autres Destinataires Locaux tels que spécifiés

individuellement sur le Formulaire signé par le Client, ou à défaut sur la confirmation de souscription du Service remise par POST Courrier.

2.3. Le Service Garde & Réexpédition ne peut être souscrit par un Destinataire Local dont les Envois sont déposés dans une Boîte Collective. Si un Destinataire Local omet de fournir cette information au moment de la conclusion du Contrat, POST Courrier se réserve le droit de résilier unilatéralement et sans préavis le Contrat, sous réserve du remboursement par POST Courrier du prix du Service, à l'exclusion de toute autre indemnité.

2.4. Les Envois adressés collectivement à un bénéficiaire personne physique renseigné sur le Formulaire et à une autre personne non-renseignée sur le Formulaire (ex : Madame et Monsieur X), ne sont pas traités au titre du Service Garde & Réexpédition mais sont distribués directement à l'Adresse indiquée dans la Souscription. Lors de la souscription du Service Garde, le Client peut choisir de retirer les Envois reçus pendant la période d'exécution du Service : (a) dans un Point de Vente, soit en personne sur présentation de sa carte d'identité, soit par toute personne majeure qu'il autorise pour ce faire sur présentation de la quittance de commande du Service Garde, au plus tôt le jour ouvrable qui suit la fin de la période d'exécution du Service Garde et au plus tard dans les quinze (15) jours qui suivent cette date ; ou (b) dans sa Boîte aux Lettres, le premier jour ouvrable qui suit le jour de fin de la période d'exécution du Service Garde.

2.5. Dans le cadre du Service Réexpédition, les Envois concernés seront réexpédiés à l'Adresse de réexpédition désignée au Contrat dans les meilleurs délais. Partant, la garantie de délai d'acheminement d'un Envoi à délai garanti n'est plus applicable pendant la période de réexpédition.

3. DURÉE

3.1. Le Service Garde & Réexpédition est souscrit, dans la limite d'une éventuelle durée minimale et/ou maximale du Service définie(s) dans la Liste de Prix, pour la durée spécifiée par le Client lors de la souscription du Service et telle que récapitulée sur la quittance remise par POST Courrier.

3.2. Le Client peut résilier le Contrat et se voir rembourser, tant que la prestation de Service n'a pas commencé.

4. SUSPENSION - RÉILIATION

En cas de réclamation d'un tiers pour motif légitime ou d'utilisation non conforme, POST Courrier se réserve le droit (a) de suspendre avec effet immédiat l'exécution du Service, jusqu'à preuve du bien-fondé de la demande de reprise du Service Garde & Réexpédition, (b) voire de résilier sans remboursement le Service Garde & Réexpédition, conformément aux Conditions Générales.

(i)